

SYNTHESE DU BILAN DE LA CONCERTATION

*Ce document est un résumé du bilan de la concertation.
Il en présente les supports d'information et de participation du public,
les questions posées et les principaux enseignements.*

→ La sécurisation du boulevard périphérique nord de Caen



Principale artère de l'agglomération, le boulevard périphérique nord de Caen dessert le nord de l'agglomération ainsi que des zones d'activités. Avec plus de 70 000 véhicules par jour, il atteint aujourd'hui le seuil de saturation d'une route à 2X2 voies. Très utilisé pour des trajets locaux, il est particulièrement encombré aux heures de pointe. Le moindre incident bloque la circulation.

Pour répondre à ces enjeux dans le budget imparti, l'Etat et les élus ont retenu la création de voies d'entrecroisement entre les échangeurs de la Porte d'Angleterre à la Vallée des Jardins. Une bande d'arrêt d'urgence sera également créée sur toute la longueur du projet (3,6km).

Ces travaux seront réalisés en empiétant sur le terre-plein central, qui est suffisamment large. Le boulevard restera à 2X2 voies. Son emprise ne sera pas augmentée et ses rives arborées seront préservées.

Les échangeurs de la Vallée des Jardins (au sud) et du Chemin Vert (au nord) seront réaménagés (voir en pages 2 et 3) et leur traversée sécurisée pour les cyclistes et les piétons. Enfin, le projet sera l'occasion de mettre aux normes environnementales le dispositif de traitement des eaux de pluie et de mieux protéger les habitations riveraines les plus exposées au bruit routier. ●

La concertation a permis de répondre aux questions posées

- Du 17 octobre au 17 novembre 2011, l'Etat, maître d'ouvrage du projet, a organisé une concertation publique sur la sécurisation du boulevard périphérique nord de Caen. Comme le prévoit le code de l'urbanisme, ses modalités ont été définies en liaison avec les communes concernées et les partenaires du projet. L'objectif était d'informer le public et de lui permettre de poser des questions pour améliorer le projet.

Sommaire

- **Le projet porté à la concertation** pages 2 et 3
 - Sécuriser et fluidifier le trafic sans élargir l'emprise du boulevard
 - Sécuriser les échangeurs Chemin Vert et Vallée des Jardins
 - Protéger les habitations les plus exposées au bruit
 - Coût et financement du projet
- **Comment la concertation a-t-elle été organisée ?** page 3
- **Les principaux sujets abordés pendant la concertation** page 4
- **Quelles seront les prochaines étapes du projet ?** page 4

→ Le projet porté à la concertation

● Sécuriser et fluidifier le trafic sans élargir l'emprise du boulevard

L'élargissement à 2x3 voies du boulevard périphérique nord de Caen avait été envisagé à la fin des années 1990. Cette solution, comme la création d'un boulevard urbain, a été abandonnée par l'Etat et les élus.

Les priorités retenues aujourd'hui sont de :

- sécuriser et fluidifier la circulation en créant des voies d'entrecroisement entre les échangeurs ;
- dans le budget imparti pour ce projet (23,26 millions d'euros) ;
- sans élargir l'emprise du boulevard (qui reste à 2x2 voies) ni augmenter fortement la capacité routière.

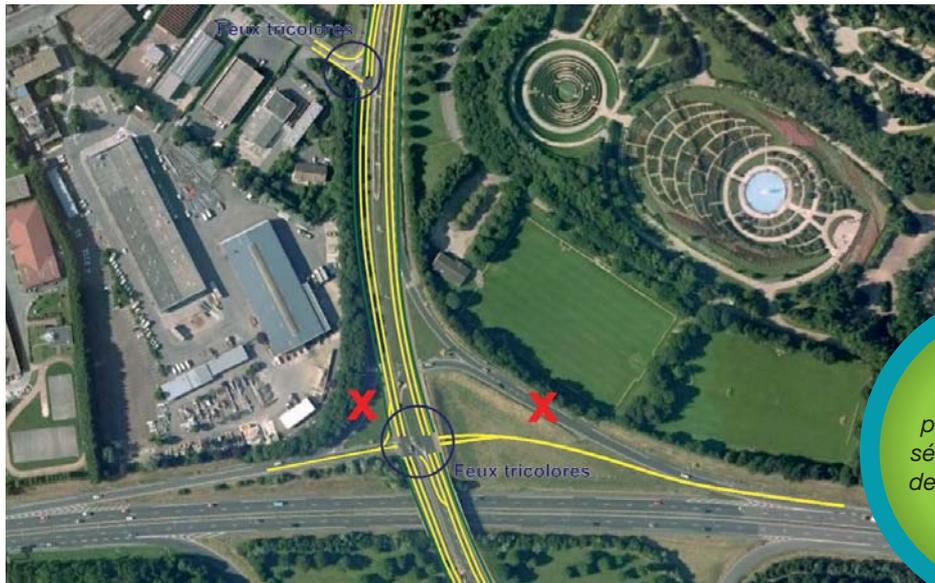
Les voies d'entrecroisement permettront aux conducteurs d'entrer sur le boulevard et de le quitter à l'échangeur suivant sans perturber la circulation. La bande d'arrêt d'urgence permettra aux véhicules en panne de s'arrêter sans bloquer la circulation et facilitera l'intervention des secours. Ces travaux seront réalisés en décalant les voies vers le centre (de 3,5 m chacune) et en empiétant sur le terre-plein central. Les rives arborées seront ainsi préservées.



● Sécuriser les échangeurs Porte d'Angleterre et Vallée des Jardins



- Vallée des Jardins (sortie n°6) : un giratoire est aménagé au sud, ce qui permettra de ne conserver qu'une seule bretelle d'accès en direction de Paris. ▶



- Chemin Vert (sortie n°7) :
aménagement de feux tricolores dotés de boucles de détection de véhicules pour mieux réguler le trafic.

Le réaménagement des échangeurs permettra aussi de sécuriser la traversée des cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite.

● Protéger les habitations les plus exposées au bruit, repenser l'éclairage

Les études permettront aussi de repenser l'éclairage du boulevard, tout en privilégiant la sécurité.

La réalisation du projet sera l'occasion de **protéger les habitations riveraines les plus exposées au bruit routier** (fiches disponibles sur le site web de la DREAL ou sur demande par courrier – voir les adresses en bas de la page 4).

Un **mur antibruit** est prévu le long de l'avenue Victor Vinde, entre la porte d'Angleterre

et l'échangeur de la Pierre Heuzé. Des aménagements paysagers seront réalisés côté avenue. Un mur est également prévu au droit du Calvaire Saint Pierre.

Pour proposer **les solutions les plus adaptées** (isolations et aménagements pour les étages les plus élevés, etc.), de nouvelles mesures de bruit seront réalisées dans les habitations les plus exposées.

● Coût et financement du projet

Sur une enveloppe globale de **23, 26 millions d'euros**, le projet est financé :

- par l'**Etat et la Région Basse Normandie** pour 27,5%,
- par le **Département du Calvados** et la **Communauté d'agglomération Caen la mer** pour 22,5%.

➔ Comment la concertation a-t-elle été organisée ?

● Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, l'Etat, maître d'ouvrage, représenté par le préfet de Basse-Normandie, a arrêté les **objectifs et les modalités de la concertation** après avoir consulté les conseils municipaux des communes traversées (Caen et Hérouville-Saint-Clair). Ceux-ci les ont respectivement approuvés les 12 septembre et 3 octobre 2011.

Le préfet a constitué un **comité de pilotage** (Etat, Région, Département, Communauté d'Agglomération Caen-la-Mer et communes traversées) pour préparer les supports, valider le dossier, lancer la concertation.

● **La concertation a duré un mois, du 17 octobre au 17 novembre 2011.**

Elle s'est appuyée sur un ensemble de **supports d'information et de participation** (voir aussi sur www.basse-normandie.developpement-durable@gouv.fr) : dossier, annonces dans la presse, conférence de presse, distribution de dépliants avec carte T dans la zone du projet, pages d'information sur le site Internet de la DREAL (avec possibilité de télécharger les documents de la concertation et de poser des questions, de consulter les réponses), affiches, panneaux et registres, transmis aux communes et aux partenaires du projet.

► Le dossier de concertation



► Les réunions publiques

20 octobre 2011	Réunion publique	Salle Polyvalente de la Haute-Folie, Hérouville-Saint-Clair
21 octobre 2011	Réunion publique	Pôle de Vie Quartier Nord-Ouest, Caen
2 novembre 2011	Réunion publique	Maison de Quartier Calvaire-Saint-Pierre, Caen
4 novembre 2011	Réunion destinée au personnel du CHU de Caen	CHU de Caen
8 novembre 2011	Réunion publique	Maison des Associations, Hérouville-Saint-Clair
9 novembre 2011	Réunion thématique : Sécurité et fluidité	Pôle de Vie Quartier Nord-Ouest, Caen
15 novembre 2011	Réunion thématique : Bruit	Salle municipale de la Pierre-Heuzé, Caen

Un **bilan** de la concertation (dont ce document est la synthèse) a été rédigé par la DREAL et transmis au comité de pilotage. Il sera joint au dossier d'enquête publique. Il est disponible sur le site de la DREAL.

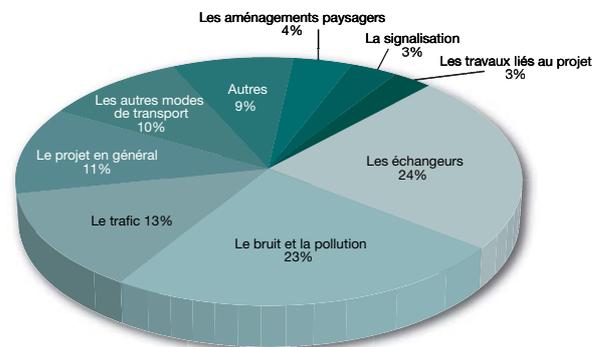
► Les principaux sujets abordés pendant la concertation

Des questions ont pu être posées et des observations transmises pendant la concertation via :

- le site Internet de la DREAL,
- des « **fiches-questions** » distribuées en réunion,
- l'envoi de **courriers ou courriels** à l'adresse de la DREAL.

Le plus grand nombre de ces questions a porté sur la protection des riverains contre le bruit et l'aménagement des échangeurs (il est possible de télécharger les questions et réponses sur le site www.basse-normandie@developpement-durable.gouv.fr).

Les principales questions du public (Tous supports confondus)



► Quelles seront les prochaines étapes du projet ?



► Les études et la concertation sur le projet ne s'arrêtent pas au bilan de la concertation. De nouvelles études environnementales et techniques sont prévues, en particulier des études de bruit pour mesurer l'efficacité des isolations des bâtiments identifiés le long du boulevard périphérique, à l'issue desquelles une enquête publique sera organisée.

Conformément à ses engagements, l'Etat continuera de travailler en liaison avec les communes et avec les co-financeurs du projet et à informer régulièrement le public. ●

DREAL Basse-Normandie
10 boulevard du Général Vanier - BP 60040 - 14006 Caen Cedex
DREAL-Basse-Normandie@developpement-durable.gouv.fr
www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr